

Cours Avancé sur le Droit des Conflits Armés

Le cours avancé sur le Droit des Conflits Armés (DCA), organisé avec le concours de l'Organisation Internationale de la Francophonie vise à fournir une approche pratique et contemporaine de haut niveau sur les questions que posent l'application du DCA. Il porte également une attention particulière à la question de l'applicabilité du droit des droits de l'Homme dans les conflits armés et à celle de sa mise en œuvre, le cas échéant concurrente de celle du DCA, dans les opérations.

Les conférenciers sont des universitaires de renom ainsi que des juristes militaires qui, à travers l'étude de problématiques contemporaines, ouvriront des perspectives théoriques et pratiques quant aux questions qui se posent dans l'environnement opérationnel contemporain. Les différentes sessions du cours traiteront de thématiques interdépendantes qui seront analysées simultanément de manière à souligner la complexité et la nature souvent problématique d'exigences juridiques concurrentes et la nécessité de parvenir à des solutions pragmatiques et juridiquement satisfaisantes.

Les sujets seront traités en séances plénières complétées par quelques exercices pratiques visant à tester la capacité des participants à trouver ensemble des solutions pragmatiques à travers l'application des dispositions applicables du DIH. Le partage des différentes approches nationales et culturelles sera encouragé afin de mieux comprendre les défis multinationaux en vue de maximiser la capacité des participants à trouver des solutions pratiques dans le respect du DIH.

Ce cours intensif d'une semaine s'adresse aux conseillers juridiques militaires et civils expérimentés, aux militaires officiers et aux fonctionnaires gouvernementaux, qui se doivent d'avoir une connaissance approfondie du droit des conflits armés. Les universitaires et les étudiants, qui doivent ou ont pour objectif d'approfondir leurs connaissances concernant l'applicabilité et l'application du droit des conflits armés, sont également les bienvenus.

Compte tenu de la durée relativement courte du cours, il est demandé aux participants d'avoir une très bonne connaissance des principes et des règles de base du Droit des Conflits Armés et d'être immédiatement capables de les appliquer dans un contexte opérationnel.

Méthode d'enseignement

La méthodologie pédagogique utilisée pour ce cours prévoit une combinaison de présentations générales conduites par le corps enseignant, de travaux en groupes et de discussions ouvertes.

Les travaux de groupe consistent essentiellement dans l'analyse d'une série de cas d'études concernant les problèmes actuels que les responsables civils et militaires déployés se trouvent devoir faire face en appliquant le DIH/DCA.

L'interaction entre les participants est encouragée comme la mise en œuvre de méthodes pratiques et innovantes dans l'application de l'esprit du DIH/DCA tout comme des obligations engendrées par celui-ci.

Informations Administratives

Les frais d'inscription sont de 1200 euros qui doivent parvenir avant le début du cours, ou bien à l'arrivée en argent comptant ou par chèque en euros. Les cartes de crédit ne sont pas acceptées. Les frais d'inscription couvrent :

- Transferts de/vers l'aéroport de Nice
- Les supports de cours
- Repas, pauses café/thé
- Le cocktail de bienvenue et le diner de cours
- La photo de groupe, le diplôme et la plaque de l'Institut

Les détails concernant les horaires des transferts de l'aéroport seront fournis pendant la procédure d'inscription.

Les frais d'inscription ne couvrent pas tous les autres frais engagés par les participants tels que l'hébergement à l'hôtel, le nettoyage des effets et les appels téléphoniques ou toutes autres dépenses similaires.

Les participants doivent s'assurer d'amener suffisamment de liquidités pour ces dépenses ou d'avoir accès à leurs fonds à Sanremo en passant par leur banque.

Les questions concernant les procédures d'inscription et administratives doivent être adressées à sara.rossi@iihl.org

International Institute of Humanitarian Law
Villa Ormond – Corso Cavallotti 113
18038 Sanremo, IM – Italy
Tel.: + 39 0184541848 – Fax: + 39 0184 541600
E-mail: sanremo@iihl.org – Web: www.iihl.org



International Institute of Humanitarian Law
Institut International de Droit Humanitaire
Istituto Internazionale di Diritto Umanitario

En coopération avec



46^{ème} Cours Avancé sur
le Droit des Conflits Armés
Sanremo, 16-20 mai 2022



Equipe Enseignante

CRC1 (colonel) RUDOLPH STAMMINGER
Service du Commissariat aux Armées, France
Directeur du cours

ISABELLE MOULIER
Maître de conférences à l'Université de Clermont
Auvergne

M. FRANÇOIS DELERUE
Université de Leyde, Pays-Bas

MR. WILLIAM ST-MICHEL
OHCHR

MR. ETIENNE GOUIN
MINISTERE DES ARMEES FRANÇAIS

Lundi 16 mai 2022 Jus ad bellum

08.30 – 08.45	Inscription des participants
08.45 – 09.00	Session d'ouverture Pr Edoardo Greppi , président, Institut International de Droit Humanitaire CRC1 (Marine) Jean-Emmanuel PERRIN , directeur adjoint du département militaire, IIDH CRC1 (Air) Rudolph Stamminger Directeur du cours
09.00 – 10.00	Jus ad bellum, emploi ou menace d'emploi de la force. Légitime défense des Etats Professeure Isabelle MOULIER, Vice-doyenne de l'Université de Clermont Auvergne
10.00 – 10.20	<i>Pause-Café (photo de groupe)</i>
10.20 – 11.30	Jus ad bellum (suite), emploi de la force sur demande d'un Etat tiers Professeure Isabelle MOULIER
11.30 – 12.30	Panel sur le Jus ad Bellum Tous enseignants (CRC1 Stamminger/ Pr Moulier)
12.30 – 13.30	<i>Déjeuner</i>
13.30 – 14.30	Catégorisation des conflits, qu'est-ce qu'un CANI ? Etienne Gouin, DAJ
14.30 – 15.40	Le droit des droits de l'homme et le droit des conflits armés, rôles et relation Conférencier à déterminer
15.40 – 16.00	<i>Pause-Café</i>
16.00 – 17.30	La lutte contre les violences sexuelles Professeure Isabelle Moulier Vice doyenne de l'Université de Clermont Auvergne
17.30	<i>Cocktail Institut</i>

Mardi 17 mai 2022 Détention

08.30 – 08.40	Vignette catégorisation des conflits
08.40 – 10.00	Le CICR, la détention et le traitement des détenus en CANI CICR - Ghislaine DOUCET
10.00 – 10.20	<i>Pause-Café (photo de groupe)</i>
10.20 – 11.00	La détention en CANI : visions nationales DAJ
11.00 – 12.30	Droit à la vie, DIDH et DCA Conférencier à déterminer
12.30 – 13.30	<i>Déjeuner</i>

13.30 – 14.30	DIH, DCA, et détention en conflit armé Conférencier à déterminer
14.20 – 15.10	Exercice pratique détention et interrogation CRC1 (Air) Rudolph Stamminger
15.10 – 15.30	<i>Pause-Café</i>
15.30 – 17.30	Exercice pratique détention et interrogation CRC1 (Air) Rudolph Stamminger

Mercredi 18 mai 2022 Jus in Bello et opérations

08.50 – 09.00	Vignette catégorisation des conflits
09.00 – 10.00	La participation directe aux hostilités (PDH) Etienne Gouin, DAJ
10.00 – 10.30	La notion de PDH : lectures nationales Etienne Gouin, DAJ
10.30 – 11.00	<i>Pause-Café</i>
11.30 – 12.30	L'usage de la force en opérations EMA/JUROP ?
12.30 – 13.30	<i>Déjeuner</i>
13.30 – 15.00	Ciblage et mise en œuvre des principes de distinction et de proportionnalité, l'exemple des opérations aériennes CRC1 Stamminger
15.00 – 15.20	<i>Pause-Café</i>
15.20 – 16.30	« Nouvelles technologies : drones armés et systèmes autonomes, défi pour le DCA ? » CRC1 Stamminger
16.30 – 17.30	Droit des conflits armés et Cyber François Delerue

Jeudi 19 mai 2022 Nouveaux enjeux de la guerre moderne

08.50 – 09.00	Vignette catégorisation des conflits
09.00 – 10.00	Usage de la force, nouveaux domaines et nouveaux enjeux (cyberespace et espace) M. Delerue
10.00 – 10.20	<i>Pause-Café</i>
10.20 – 11.00	Usage de la force, nouveaux domaines et nouveaux enjeux (cyberespace et espace) Suite M. Delerue
11.00 – 12.30	Jus in bello et cyberespace M. Delerue
12.30 – 13.30	<i>Déjeuner</i>
13.30 – 14.20	La responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite en cyber contexte M. Delerue
14.20 – 17.30	Exercice de ciblage Présentations des groupes de travail CRC1 Stamminger/M.Delerue

*(Incluant Pause-Café)**20.00 Diner du Cours***Vendredi 20 mai 2022 Justice internationale**

08.20 – 08.30	Aspects administratifs du cours
08.30 – 09.20	Responsabilité pénale internationale générale, le rôle grandissant des juridictions nationales M. William Saint Michel
09.20 – 10.10	Détention, conduite des hostilités et tribunaux internationaux M. William Saint Michel
10.10 – 10.30	<i>Pause-Café</i>
10.30 – 11.30	La jurisprudence de la Cour Européenne des droits de l'homme (CEDH) sur la détention en cas de conflit armé. Conférencier à déterminer
11.30 – 12.00	Cérémonie de clôture CRC1 Perrin, directeur adjoint du département militaire, CRC1 Stamminger, directeur du cours
12.00 – 13.00	<i>Déjeuner-Départ des participants</i>